



## SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11

L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr)

Site internet : [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr)

Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 15 juin 2026

Monsieur le Président du Conseil d'Exploitation de l'Opéra Nice Côte d'Azur,

Nous vous sollicitons à la suite de nombreux retours des agents de l'Opéra, concernant des choix de prestation dont la pertinence ou l'organisation les a particulièrement interpellés. Ces situations génèrent un malaise grandissant au sein de ce personnel hautement qualifié, qui s'interroge sur l'exercice de ses missions et l'usage fait de ces formations artistiques de haut niveau, au moment même où la candidature de l'Opéra au label national est confirmée.

Pour exemple, l'Orchestre Philharmonique de Nice s'est produit, le 7 juin dernier, lors du dîner de gala du Grand Prix de Monaco.

Ce projet de prestation, consistant en un épisode d'une soirée événementielle auprès de la principauté monégasque sans rapport avec le service public de la culture financé par les contribuables niçois, a reçu dès qu'il a été connu, la réprobation de la quasi-totalité des musiciens de l'orchestre, qui ont adressé une lettre collective à Monsieur le Directeur Général de l'Opéra le 16 mai dernier, par laquelle ils exprimaient notamment *"leur étonnement face à l'absence de réelle plus-value musicale et au fait qu'un tel concert est habituellement assuré par des intermittents, ce qui accentue leur sentiment d'inadéquation par rapport au projet."*

Il leur a été répondu par la direction de l'Opéra que les contacts qui seraient pris à cette occasion seraient *"stratégiques pour la création, cet été, de notre nouvelle fondation sous l'égide de la Fondation de France."*

Par ailleurs, il a été expliqué à la délégation de l'orchestre que les inquiétudes concernant l'organisation et notamment l'horaire de la prestation n'étaient pas justifiées, au regard de l'aspect très protocolaire de la soirée.

Or, les conditions de cette prestation se sont révélées en inadéquation totale avec les missions qui sont celles d'un orchestre professionnel permanent, qui a été ici réduit à un rôle d'animation. La prestation, initialement prévue à 23h30, n'a commencé qu'à 0h17 après plus de 5 heures d'attente pour les musiciens, et un repas de qualité très médiocre, qui, de plus, a été rationné. Seule la grande qualité des artistes et celle du Maestro Andrea Sanguinetti a permis de sauver les meubles. Les musiciens gardent de cet événement un sentiment de profonde déconsidération, en contradiction avec l'engagement artistique et l'exigence d'excellence qui sont les leurs depuis l'enfance.

Nous nous interrogeons, pour notre part, sur cette "nouvelle fondation" liée à l'Opéra de Nice, auquel le Directeur Général de l'Opéra a fait allusion dans son courrier aux musiciens, et tenons à alerter sur tout éventuel désengagement des pouvoirs publics pour la culture et l'Opéra, au sein de notre collectivité.

Autre exemple, le Ballet de l'Opéra s'est produit, le 30 mai dernier, lors de l'inauguration de la Stella, la nouvelle salle de la commune de la Trinité, dans des conditions irrespectueuses. Le sol sur lequel devaient se produire les danseurs était dans un tel état de saleté qu'un danseur a été contraint de passer la serpillière lui-même devant le public, pour permettre sa prestation et celle de ses collègues. Le cadre artistique n'a pas été défini en amont, ni l'espace dans lequel la prestation pouvait avoir lieu, ce qui a généré un sentiment de

profond malaise au sein de la compagnie. Les horaires de travail prévus ont été largement dépassés, le service ayant terminé à 20h au lieu de 19h, sans compter le trajet de retour à Nice.

Le choix de se produire à la Stella n'est pas à remettre en cause en soi, mais dans des conditions dignes pour les artistes et qui favoriseraient la mise en valeur du Ballet, hors d'un cadre amateur.


Cet épisode intervient quelque temps après une réunion que nous avons pourtant sollicitée auprès de Monsieur l'Administrateur Général de l'Opéra et de Monsieur le Directeur du Ballet en présence de la délégation des danseurs, au cours de laquelle de nombreux manquements au règlement intérieur du ballet, un fort sentiment de déconsidération et un non-respect des garanties minimales avaient déjà été signalés.

Ces épisodes s'ajoutent à de fréquentes situations au cours desquelles les artistes, qu'ils soient du Chœur, de l'Orchestre ou du Ballet, ont le sentiment de ne pas exécuter les missions pour lesquelles ils ont été formés et recrutés -- notamment au cours des dîners et des goûters sur scène -- d'être sollicités pour des prestations d'animation et non des prestations artistiques, ou encore d'assurer certains concerts sous la direction de chefs d'orchestre de niveau insuffisant pour diriger un orchestre professionnel. Ces situations répétées génèrent également une perte de sens du travail et un sentiment de mal-être, qui s'ajoute aux problématiques salariales et d'organisation du travail des agents de l'Opéra de Nice.

C'est pourquoi nous requérons votre attention sur ces sujets sensibles et sollicitons un rendez-vous afin de pouvoir vous exposer plus en détail ces problématiques et anticiper les prochains épisodes, avant que les agents ne se résolvent à d'autres moyens de se faire entendre.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le syndicat CGT NMCA**  
**Violaine Darmon**

  
**Référente de la section Opéra**